



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 02674

Numéro SIREN : 751 915 281

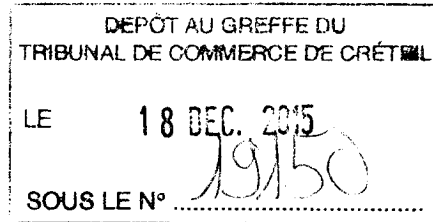
Nom ou dénomination : A.E.F .FRET

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2015 sous le numéro de dépôt 19150

12/15/15



125 2624



SARL A.E.F. FRET
16, rue Paul SEJOURNE
94000 CRETEIL

Rapport du Commissaire aux Comptes à la transformation de la SARL A.E.F. FRET en Société par Actions Simplifiée

SIREN: RCS CRETEIL 805 384 898 • SARL au capital social de 10 000€ • Code APE : 6920 Z.
Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile de France et
membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Zone EUROPARC – 1, Allée des rochers 94000 CRETEIL Tel : 01.84.23.20.69

contact@compass-expertise.fr
Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°19150 en date du 18/12/2015



SARL A.E.F. FRET

16, rue Paul SEJOURNE

94000 Créteil

Aux Associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée en application des dispositions des articles L.224-3 et L 223-43 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 11 Décembre 2015, nous avons établi le présent rapport :

- Sur l'analyse de la situation de la société (Art L223-43),
- En vue de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social (Art L.224-3).

1/ Analyse de la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société en regard de sa situation financière, de son exploitation et des conditions d'exercice sous la forme de SAS.

La synthèse de l'analyse est la suivante :

- Nous nous sommes basés sur une situation comptable intermédiaire arrêtée au 30 juin 2015 et sur les comptes annuels 2014 établis par un Expert-Comptable.
- L'actif immobilisé est composé d'immobilisations incorporelles d'une valorisation nette de 2 509 €.
- Les capitaux propres sont de 79 K€ pour un capital social de 30 K€ libéré à hauteur de 15 K€.



2/ Mission de commissariat à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence et d'évaluation.
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de vos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'est prévu dans l'opération et nos travaux n'en n'ont pas révélés.

A Créteil, le 15 décembre 2015.

Alexandre BIGNON

Commissaire aux Comptes